PARCOURS D'ANCIENNE

Maître Séverine Perin, assistante à l'École de Droit

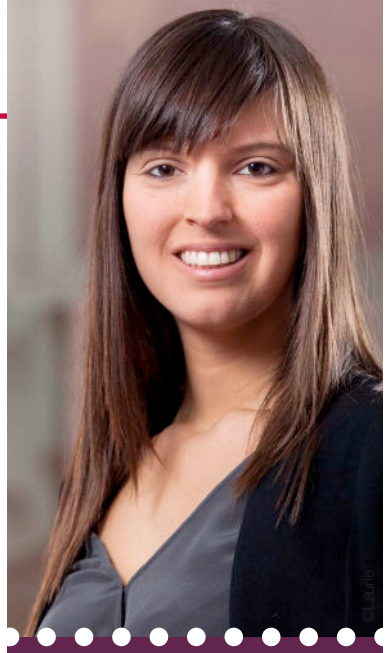

Qui a dit que les juristes n'aimaient pas les maths ? En secondaires, Séverine Perin adorait les cours de latin et grec ancien ainsi que les mathématiques. Voici cinq ans, elle décide avec sa sœur jumelle, après mûre réflexion, qu'elle entreprendrait des études de droit. La création de l'Ecole de Droit au sein de l'UMONS, en collaboration avec l'ULB voici dix ans, a conforté ce choix. « Nous n'avons pas hésité longtemps… Nous allions pouvoir poursuivre nos études dans une ville que nous connaissions bien, à quelques pas d'où nous habitions. »
Aujourd'hui, à 28 ans, Séverine Perin a une vie professionnelle bien remplie. Elle travaille à la fois comme avocate au barreau de Bruxelles et comme assistante de travaux pratiques à l'École de Droit où elle enseigne le Droit constitutionnel.

Pourquoi vous êtes-vous spécialisée dans le Droit européen. Qu'attendiez-vous de cette formation complémentaire ?
Tout d'abord, l'ULB me semblait être la suite logique de mon parcours au sein de l'École de Droit. Le programme de Bachelier dispensé à l'UMONS était le même qu'à l'ULB et j'allais retrouver à Bruxelles certains des professeurs que j'avais connus à Mons. Le cours de Droit européen dispensé en BAC m'avait intéressée et j'ai donc eu envie d'approfondir cette branche, consciente de son impact important sur le droit belge. Le droit a évolué ces dernières années et est devenu de plus en plus spécialisé. On ne peut pas connaître toutes les branches parfaitement. Se spécialiser dans l'une d'elle est, je pense, un atout aujourd'hui.

Comment avez-vous vécu à l'époque la transition UMONS - ULB ?
La transition s'est plutôt bien passée. Au début, c'était évidemment un peu déstabilisant. Mon premier cours à l'ULB était le cours de contentieux administratif dispensé par Michel Leroy. Je me rappelle avoir été impressionnée par les nombreux visages inconnus dans l'auditoire, alors qu'avant, à Mons, on se connaissait tous. Mais très vite, je me suis bien intégrée parmi les Ulbistes.

Vous enseignez à l'École de Droit. Étant désormais passée de l'autre côté de la « barrière », percevez-vous des changements de quelque nature qu'ils soient ?
J'ai le plaisir de constater que l'École de Droit se préoccupe toujours autant du bien-être de l'étudiant. L'enseignement est de plus en plus interactif et mieux outillé (une bibliothèque étoffée, plusieurs salles informatiques…). L'École de Droit permet en outre aux étudiants de s'impliquer dans des projets extrascolaires très enrichissants (comme la simulation parlementaire). Je ne perçois aucune différence entre l'étudiant d'hier et celui d'aujourd'hui. Nous avons tous les mêmes craintes, les mêmes doutes mais aussi la même motivation, la même soif d'apprendre et la même volonté de réussir.

Aujourd'hui, quels souvenirs particuliers gardez-vous de votre passage comme étudiante à l'École de Droit ?
J'en garde un excellent souvenir. J'ai bénéficié d'un enseignement de qualité et ai fait beaucoup de belles rencontres parmi les étudiants de l'École de Droit. Certains resteront assurément des amis pour la vie. Beaucoup de professeurs m'ont également marquée. Giuseppe Pagano, professeur d'économie politique et chargé d'encadrement de ma promotion. Son engagement pour l'École de Droit était inégalable. Et Stephan Wyckaert, mon professeur de néerlandais juridique. C'était un homme d'une gentillesse extrême que j'ai retrouvé au cabinet Janson Baugniet où je travaille actuellement. Il est décédé il y a un an et demi, ce qui m'a profondément attristée. Pour ne citer qu'eux. Outre une formation juridique solide, l'École de Droit m'a appris la solidarité entre étudiants. J'essaie d'appliquer cette valeur au quotidien dans mon travail.

Vous avez la double casquette, celle d'avocate et d'enseignante. Concrètement, en quoi consiste votre travail au quotidien ?
Tantôt, je gère des procédures judiciaires et administratives et conseille au mieux les clients. Une profession certes un peu stressante mais tellement enrichissante… Tantôt, j'essaie de préparer les étudiants à l'examen de fin d'année en Droit constitutionnel en insistant sur certains points de matière plus difficiles à appréhender. J'essaie également de les conseiller pour la rédaction de leurs premiers travaux écrits. Tant ma profession d'avocate que celle d'assistante m'imposent une mise à jour constante de mes connaissances en droit public et administratif. Et elles sont complémentaires en ce que l'une est plus pratique et l'autre plus théorique.

MINI CV

• Depuis 2009, Séverine Perin est avocate au barreau de Bruxelles et travaille au cabinet Janson Baugniet au sein de l'équipe de Droit public et administratif.
• Bachelier en Droit, Université de Mons.
• Master en Droit (finalité Droit public), Université Libre de Bruxelles.
• Master complémentaire en Droit européen, Institut d'Études Européennes, Université Libre de Bruxelles.
• Depuis maintenant trois ans, Séverine Perin est également assistante en Droit constitutionnel à l'Université de Mons. Elle donne deux cours de travaux pratiques à l'École de Droit : l'un en droits de l'homme, l'autre en droit institutionnel.

DOUZE ACTEURS, ISSUS DE 5 PAYS, IMPLIQUÉS DANS CE PROJET INTERREG

Ecologistics, une meilleure visibilité des flux à la portée des PME

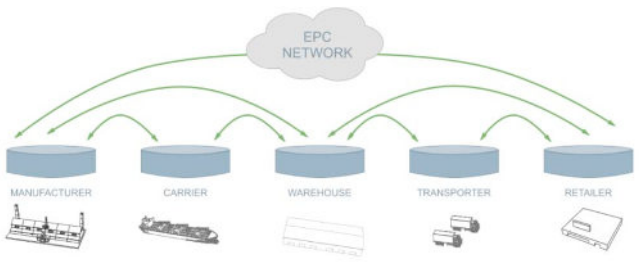

Financé dans le cadre du programme Interreg IVB Europe du Nord-Ouest (fonds FEDER de l'Union européenne), le projet Ecologistics rassemble douze acteurs, issus de cinq pays, ayant des compétences diverses dans le domaine de la logistique. La Wallonie cofinance les partenaires wallons de ce projet. L'UMONS est le leader du projet, aux côtés de partenaires tels que son centre de recherche Multitel, le pôle Logistics in Wallonia, l'Eurometropolitan e-Campus et le Forem. Ecologistics a pour mission de sensibiliser les PME à l'intérêt de partager des données standardisées de traçabilité. Les partenaires du projet ont développé un **démonstrateur** des technologies de tracking & tracing respectant les standards internationaux créés par GS1 (qui est partenaire du projet), notamment l'Electronic Product Code. Cet outil permet de collecter et partager les données associées aux unités logistiques, comme des colis ou des palettes. Les entreprises auront accès, **gratuitement** à tous les résultats du projet (logiciels *open source*, modules de formation...), qui les aideront à partager des données standardisées de traçabilité.
L'UMONS, en particulier son institut de recherche INFORTECH, a mis en œuvre le démonstrateur Ecologistics. Techniquement, le cœur du démonstrateur peut se voir comme une couche d'acquisition (code à barre, RFID...), une couche de gestion base de données et enfin un réseau de bases de données.
Le démonstrateur est ensuite utilisé par des logiciels applicatifs de type ERP (Odoo ou autres) à des fins de promotion et de formation.
Les activités de l'UMONS se sont focalisées sur le cœur du démonstrateur où étaient concentrés les challenges technologiques. Les principaux défis relevés par les chercheurs de l'UMONS ont été de deux natures. Le premier a été de prouver concrètement l'interopérabilité des systèmes d'acquisitions permettant de lire les codes EPC standardisés par GS1. Aujourd'hui, le démonstrateur traite les données de façon complètement indépendante du support physique contenant le code EPC. Le second challenge a été de définir et concevoir un réseau de bases de données EPCIS. La structure des données dans une base EPCIS est parfaitement standardisée par GS1. En complément, l'UMONS a ajouté les fonctions techniques permettant de gérer un réseau de serveurs EPCIS et la sécurité associée. Relever ces challenges techniques a largement contribué à prouver l'intérêt de partager les données de plusieurs entreprises au sein d'une même chaîne logistique mais également de convaincre de l'existence des technologies adaptées à ce partage.

Il sera possible d'expérimenter les outils lors de la conférence finale d'Ecologistics qui se déroulera le 5 juin prochain chez Euralogistic à Dourges (en France). Les participants y verront, grâce à diverses démonstrations, comment les informations de traçabilité standardisées peuvent être partagées de manière efficace et sécurisées entre différents partenaires de la chaîne logistique. Les outils élaborés dans le cadre du projet montreront comment un réseau de serveurs EPCIS permet le partage des informations de traçabilité grâce à des scénarios issus de divers secteurs d'activité : logistique urbaine, agroalimentaire….

La participation à cet événement est entièrement gratuite mais l'inscription est obligatoire. Pour plus d'informations, consultez notre site web www.ecologistics-project.eu/final-conf ou via info@ecologistics-project.eu